

BULLETIN MUNICIPAL



2022

mairie de
THÉNIoux

SOMMAIRE

NOTRE COMMUNE

· Infos municipales	4
· Santé social	7
· Cérémonies - Manifestations	8
· Commissions	10
· Enfance	14
· Bien vivre	19

NOS ASSOCIATIONS

· Les amis de l'école	22
· Le Crac	23
· Les diables verts de Thénieux	24
· Le Réveil Thanalogien saison 7	26
· Le Club des aînés Ruraux	27
· La FNACA	27

ÉTAT civil

Arrêté au 1^{er} décembre 2021

Naissances

- Sophia Almeida 31 mars 2021
- Charlie Mornay 3 septembre 2021
- Roxane Palancher Bosquet 03 novembre 2021

Mariage

- Odile Prevost & Abel Robert 30 janvier 2021

Décès

- Claude Auger 18 février 2021
- Louisette Meunier (épouse Trochou) 15 mars 2021
- Robert Maugeais 6 mai 2021
- Christian Gedeon 19 juillet 2021

LE MOT du maire



L'année 2021 s'est terminée dans une atmosphère particulière. La situation sanitaire nous a laissé peu de répit. Il a fallu que chacun d'entre nous réinvente, interroge ses habitudes, son fonctionnement pour avancer et continuer à bien vivre ensemble.

Comme vous, l'équipe municipale a su s'adapter à cette situation inédite. Dès qu'elle l'a pu elle a organisé des séances de vaccination à Vierzon puis à Thénieux. La distribution de colis gourmands par l'équipe du CCAS et les élus pour les personnes de plus de 70 ans a été un moment d'échanges et de lien très chaleureux. Des réunions publiques, par quartier, ont été organisées et très appréciées. Des mariages ont été célébrés, des baptêmes républicains organisés. De nombreuses associations ont réussi à organiser leurs manifestations en s'adaptant. Les bénévoles et employés communaux se sont rassemblés pour décorer la commune pour Noël. Les associations ont uni leurs forces pour organiser le Téléthon. De nombreuses personnes ont embelli le village en

décorant ou fleurissant leur maison. Les enfants de l'école continuent de courir dans la cour et se baladent sur les chemins de la commune. Les boîtes à livres sont régulièrement utilisées. La piste du canal de Berry à vélo est très fréquentée par les promeneurs, joggeurs et cyclistes. Les pêcheurs occupent les berges du canal. Durant l'été, chacun a pu aller se restaurer à l'Escale du canal, chez Titi et Coco ou à La Coquelle (restaurant ouvert toute l'année). Les bateaux électriques ont glissé sur le canal en août et septembre. Chaque matin les habitués continuent à discuter autour d'un café au Saint Laurent...

Bien-sûr tout n'est pas facile mais la vie continue, tous ensemble quoiqu'il arrive... Nous ne pouvons que nous en réjouir.

L'équipe municipale va continuer à porter des projets pour la commune. Le dossier du city stade près de l'Escale est en cours, il va être étudié dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Écologique proposé par l'État et différentes collectivités. Avec les services

de la communauté de communes nous travaillons actuellement sur l'avenir du site du camping afin de le réhabiliter et de valoriser notre territoire. Mais, tous ces projets ne verront le jour que si nous sommes soutenus financièrement. Les élections présidentielles approchent, les communes ont besoin d'être accompagnées, afin de faire vivre leur territoire et les valeurs de vivre ensemble chères à chacun en ces temps de pandémie. J'ose espérer que le ou la futur(e) président(e) saura nous respecter et nous soutenir comme il se doit afin que nous puissions continuer à bien vivre sur nos territoires en portant des projets au service de tous et en soutenant les services publics de proximité. Les 10 et 24 avril chacun aura la possibilité de choisir.

Je vous souhaite de très beaux moments à Thénieux et ailleurs et une très bonne année 2022 remplie de joie et de paix.

*Delphine Piétu
Maire de Thénieux*

MAIRIE

Mairie de Thénieux
4 Place de l'Église
18100 Thénieux
T | 02 48 52 00 98
mairie.thenieux@orange.fr
Facebook : mairie de Thénieux
www.thenieux.fr

NUMÉROS UTILES

Mairie | 02 48 52 00 98
École | 02 48 52 02 39
Restaurant scolaire | 02 48 51 49 98
Foyer rural | 02 48 51 49 56
Gendarmerie (Mehun) | 02 48 23 28 10
SAMU | 15
Pompiers | 18 ou 112
Police | 17
SAMU | 15
Hôpital Vierzon | 02 48 52 33 33

Directeur de publication

Mairie de Thénieux

Création, mise en page

[...] studio 1029
06 50 77 41 30 - www.studio1029.fr

Ce bulletin a été imprimé en France, sur un papier issu de forêts gérées durablement, par un imprimeur certifié imprim'vert.

Janvier 2022 - 350 exemplaires

ÉLECTIONS

Depuis janvier 2019 les règles pour l'inscription sur les listes électorales ont changé.

Les électeurs peuvent :

- S'inscrire jusqu'au sixième vendredi précédant un scrutin (au lieu du 31 décembre de l'année précédente)
- Déposer leurs demandes d'inscription en ligne sur les sites www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr, quelle que soit leur commune de résidence. Le dépôt au guichet de la commune ou la transmission des demandes d'inscription à la commune par courrier restent possibles.

À partir de janvier 2022 les règles des procurations changent :

Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Élections 2022 :

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril prochains.

Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin prochains (désignation des 577 députés).

Informations complémentaires : www.interieur.gouv.fr

LA GESTION des déchets

Quelques informations et conseils, trois déchetteries intercommunales sont à votre disposition :

Déchetterie du Petit Râteau

Route du Petit Râteau - 18100 VIERZON

Horaires d'ouverture

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30
Le dimanche de 9h à 12h30

Déchetterie du Vieux Domaine

Route René Dumont - 18100 VIERZON

Horaires d'ouverture

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30
Le dimanche de 9h à 12h30

Déchetterie de Nohant en Graçay

Route de Genouilly - 18310 NOHANT-EN-GRAÇAY

Horaires d'ouverture

Lundi – mercredi – vendredi de 14h à 17h30
Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Soyons citoyens !

Embellissons notre commune, ne la polluons pas ! Utilisez les déchetteries. Nous vous rappelons que les décharges sauvages et le brûlage à l'air libre (déchets verts et autres) sont interdits. Tout contrevenant s'expose à une amende.

La carte d'accès aux déchetteries est à demander sur le site de la communauté de commune :

<https://www.cc-vierzon.fr/dechet/dechetteries/>

Des formulaires de demande sont également à votre disposition à la mairie.

BORNE ÉLECTRIQUE

Une borne de rechargement de véhicule électrique va être installée sur le parking de l'Escale du canal.

Le conseil municipal avait émis le souhait d'installer une ou plusieurs bornes de recharge électrique sur la commune. Nous avons travaillé ce projet aux côtés de la communauté de communes, du syndicat départemental de l'énergie (SDE18) et de l'entreprise JBI par l'intermédiaire de son gérant Monsieur Geha qui était prêt à financer une partie de l'opération.

Les autorisations ont été transmises et la borne va être installée très prochainement sur le parking de l'Escale du canal. Cette opération va être financée totalement par le SDE18 et la communauté de communes. D'autres bornes électriques seront installées par l'entreprise JBI (financement JBI) sur des terrains privés.

Cette borne permettra de palier au manque d'équipement sur la départementale 2076 entre Thénieux et Vierzon. Un bilan sera effectué après un an d'utilisation.

LA FIBRE il va falloir attendre...

Le dossier fibre a été suivi par la mairie de très près. Le financement de la phase deux a changé de main et est maintenant porté par le département en totalité alors que la communauté de communes portait le financement de la phase une. Les conséquences pour la commune ne sont pas satisfaisantes même si on peut comprendre Berry Numérique (porteur départemental du projet) qui met en avant la qualité de couverture des communes rurales pour dresser les priorités d'installation. (Ainsi nous ne serions pas si mal desservis à priori !).

Thénieux ne sera donc fibré que courant 2024 voire 2025... La mairie est cependant intervenue pour exprimer son mécontentement lors de la présentation du projet. (Si la communauté de communes avait gardé la maîtrise du projet nous aurions été équipés cette année).

Nous avons cependant travaillé afin d'équiper certaines entreprises de Thénieux qui l'ont demandé avec la Communauté de communes (sur le budget propre de la communauté de communes). Le dossier est en cours.

Enfouissement

L'enfouissement de certaines lignes haute tension est prévu en 2022.

Vous l'avez sans doute remarqué, courant novembre, des relevés de réseaux ont été effectués le long de certaines routes de la commune, de nombreuses marques colorées ont ainsi décoré les routes. Enedis va entreprendre l'enfouissement de certaines lignes haute tension (les lignes basse tension ne sont pas concernées, elles dépendent du syndicat départemental de l'énergie du Cher).

Cela permettra de sécuriser les lignes trop exposées aux chutes d'arbres par exemple. Des armoires électriques vont être installées sur des terrains privés (l'installateur a d'ores et déjà pris contact avec les personnes concernées). Nous remercions tous ceux qui, en acceptant de contractualiser avec Enedis vont permettre d'améliorer la qualité du réseau (chemin des sables et du Pontet notamment où les micro coupures sont fréquentes et mettent à mal les appareils électriques).

Nous tenons les plans à votre disposition à la mairie. Les travaux sont prévus au troisième trimestre 2022.

STOP !

Protégeons-nous,
protégeons notre
planète !

LINGETTES ne les jetez pas aux toilettes !

Les lingettes (pour les mains, le corps ou le ménage) sont des déchets. Elles sont très résistantes et se dégradent très difficilement et lentement. Elles provoquent des bouchons importants dans les réseaux, dans les pompes d'assainissement, dans les fosses septiques ou toutes eaux, ce qui peut engendrer des remontées d'eaux usées dans les maisons (très désagréables).

Aussi, **NE JETEZ PAS** les lingettes dans les toilettes (WC) ni dans l'environnement ; jetez-les à la poubelle (ordures ménagères).

Sur la voie publique, on ne jette pas masques, gants et mouchoirs ! Nous sommes amenés à utiliser quotidiennement des masques et gants à usage unique mais beaucoup finissent jetés dans la rue et la nature. Ces déchets peuvent propager le virus et polluer notre environnement jusqu'à nos océans. En se dégradant, ils se fragmentent en micro plastiques qui se propagent dans l'air et l'eau. Pour y remédier, un seul réflexe : jetons-les dans les poubelles de rue ou, chez nous, dans la poubelle tout venant.



DESTRUCTION des nids d'hyménoptères

Vous devez faire intervenir une entreprise pour détruire un nid d'hyménoptères ? (guêpes, frelons européens, frelons asiatiques, bourdons...). La Communauté de Communes prend en charge à hauteur de 50% le montant de l'intervention facturée par une entreprise installée sur le territoire de la communauté de communes sur justificatif.

Le domicile de l'administré doit être localisé sur le territoire de la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry Sologne Berry.

Pour tout savoir
www.cc-vierzon.fr

LA VACCINATION contre le Covid 19

Dès le début de la vaccination contre le Covid 19, devant la difficulté de certaines personnes à obtenir un rendez-vous vaccinal la mairie a obtenu vingt places au centre de vaccination de Vierzon le 1er avril 2021. Les élus ont téléphoné aux personnes âgées de plus de 65 ans ou vulnérables afin de leur proposer cette primo vaccination. Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de mettre vos coordonnées à jour à la mairie afin de pouvoir vous appeler. Quelques personnes n'ont en effet pas pu profiter de ce service faute de coordonnées erronées ou de non-réponse au téléphone.

Le 10 novembre dernier, avec le soutien de la commune, le centre de vaccination principal, (géré par la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Vierzon Sologne Berry) a mis en place une équipe de vaccination mobile au foyer rural de Thénieux.

Quarante-deux personnes ont ainsi reçu une troisième dose de vaccin sans avoir besoin de se déplacer au centre de vaccination principal (Vierzon, Romorantin...). Nous sollicitons l'équipe mobile autant que nécessaire afin de faciliter l'accès à la vaccination pour toutes et tous.

Défibrillateur

Un défibrillateur va être installé à la mairie.

S'équiper est essentiel pour sauver des vies. Il permet d'entamer le processus de prise en charge de la victime de malaise ou d'arrêt cardiaque. Nous sommes tous des acteurs de santé publique, nous sommes tous responsables. Toute personne, même non-médecin, est autorisée à utiliser un défibrillateur en situation d'urgence.

Maison de l'Oasis

La Maison de l'Oasis se déplace à Thénieux au Foyer Rural pour des moments de rencontre pour tous les enfants, de la naissance à 6 ans, accompagnés d'un adulte familial (parent, grands-parents, assistante maternelle...). Les futurs parents sont les bienvenus.

En accès libre, sans inscription préalable, gratuit et confidentiel. Des professionnels de la petite enfance et de la famille sont présentes pendant ces temps de rencontre. Itinérance financée par la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry

Dates disponibles à la mairie

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale



La crise sanitaire ne nous a pas permis cette année d'organiser le traditionnel repas des aînés. Afin de ne pas perdre contact le conseil municipal et les membres du CCAS ont décidé d'aller à la rencontre des aînés en leur offrant des colis locaux gourmands. Cette distribution a constitué un moment privilégié de rencontre et de convivialité. C'était l'occasion d'échanger quelques mots et de prendre des nouvelles. L'accueil a été à chaque fois chaleureux voire émouvant.

Nous ne savons pas encore si nous pourrions organiser de repas cette année. Nous vous tiendrons informés selon l'évolution de la situation sanitaire.

Mission locale

Permanence de la mission locale
La mission locale organise des permanences tous les 3ème lundi du mois de 15h à 17h à la mairie de Thénieux.

Si vous avez entre 16 et 30 ans et que vous êtes à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'une solution n'hésitez pas ! Vous pouvez les contacter à tout moment au **06 83 89 84 90**



Visite de la sous-préfète de Vierzon



Le 22 avril 2021 la sous-préfète de Vierzon, Nathalie Lenski, a été accueillie à Thénieux par le maire et les élus afin de faire un tour d'horizon des spécificités de la commune. Elle a commencé sa visite à l'usine Bernardy Isaltis, puis à l'école, au restaurant scolaire et à la mairie. Le tour de la commune s'est terminé à l'Escale du canal où elle a pu rencontrer les nouveaux gérants (Messieurs Bardiot).

Madame le Maire et les élus ont pu aborder les projets à venir, la gestion quotidienne de la commune, la situation sanitaire et les relations avec les services de l'État.



8 MAI

La cérémonie commémorative pour le 76^e anniversaire de la victoire du 8 mai, accompagnée des membres de la FNACA a pu être organisée en effectif restreint et en respectant les mesures sanitaires.



11 NOVEMBRE 1918

11 novembre 2021

Après 2 ans de cérémonies en effectif restreint, nous avons renoué avec les commémorations publiques avec la participation des enfants de l'école. À l'issue de la cérémonie un vin d'honneur a été servi au Foyer Rural. Merci à tous ceux qui étaient présents.



TÉLÉTHON

Thénieux village solidaire...

Le 4 décembre, les associations de la commune se sont mobilisées pour organiser le Téléthon. L'idée était de mutualiser les forces de chaque association thanalogienne. Deux réunions organisées à l'initiative de la commune ont suffi pour organiser une balade à pied ou en vélo sur le canal de Berry avec ravitaillements (boissons chaudes et gâteaux confectionnés par les membres des associations). La venue de Gersende, jeune chan-

teuse Vierzonnaise a magnifiquement clos la manifestation en chansons. Nous remercions chaleureusement les membres des associations des amis de l'école, des aînés ruraux, du Réveil Thanalogien saison 7, du CRAC, des DVTM et de la FNACA pour leur participation. Malgré le temps froid et pluvieux, nous remercions également tous les participants, adultes et enfants pour leur courage et leur générosité.



Au-delà de l'événement, rassembler les associations autour d'un projet commun a été un vrai moment de bien vivre ensemble.



Les ruches à livres

Nous avons confectionné, avec certains membres de la Commission travaux, trois ruches à livres et alvéoles, vous pouvez les découvrir :

- En face de l'école
- Au jardin public
- Patte d'oie passage à niveau chemin des Sables
- Sur le bâtiment de l'Escale (alvéoles)

Le principe

Chacun peut y déposer ou emprunter un livre, une revue, un journal librement et gratuitement. La boîte à livres offre un cadre souple qui repose sur l'échange et le partage... Un « plus » est d'insérer, dans l'ouvrage que l'on souhaite faire découvrir, un petit mot d'appréciation de la lecture, afin que le partage prenne une réelle dimension humaine.

Les livres déposés doivent être en bon état, pensez aux autres lecteurs !

Nous sommes contents du succès rencontré pour les ruches à livres et tenons à remercier toutes les personnes qui ont fait dons de leurs livres.

Les membres de la Commission veillent au bon fonctionnement régulièrement.



COMMISSION Communication, Association et Culture

Notre rôle est de communiquer pour informer la population de toute information urgente ou essentielle pour la commune.

Pour ce faire, différents supports sont utilisés et mis en place par la commission : site internet (en cours de mise à jour), panneaux d'affichage, page Facebook, mail, sms, bulletin municipal...

En résumé, si vous voulez connaître toutes les infos de votre commune :

- Connectez-vous régulièrement au site internet : www.thenioux.fr
- Lisez la page Facebook : Mairie de Thénieux (page officielle de votre commune)
- Pour vous prévenir par mail ou par SMS, inscrivez-vous en nous communiquant votre adresse mail et/ou n° de portable (sms), à la mairie ou par courriel à l'adresse : mairie.thenioux@orange.fr

Maire Adjoint chargée de la commission

Madame Sylvie Huguet

Membres

Mesdames Aline Branger, Raymonde Porte, Monsieur Fabien Bourset

Contact mairie.thenioux@orange.fr

Rappel

Nous sollicitons les présidents et présidentes d'associations afin qu'ils nous communiquent leurs infos sur leurs projets, événements... pour leur diffusion.

COMMISSION finances



La commune gère 2 budgets distincts, tous deux équilibrés en recettes et en dépenses : le budget principal, en fonctionnement (426 006 € en 2021) et en investissement (95 786 € en 2021), ainsi qu'un budget annexe, celui de l'assainissement, également en fonctionnement (47 323 € en 2021) et en investissement (84 863 € en 2021).

Une commission dédiée, la commission « Finances », se réunit régulièrement :

- Élaborer ces budgets en fonction des propositions d'investissement du Conseil Municipal.
- Suivre leur réalisation.
- Étudier les demandes de subvention déposées par les associations.

Durant cette année 2021 le budget est exécuté tel qu'il avait été planifié et, conformément au projet municipal,

- Les travaux d'équipement sur la station d'épuration ont été réalisés.
- Les travaux de mise aux normes de la cantine de l'école sont en cours et devraient être achevés d'ici la fin de l'année.
- Les travaux récurrents d'entretien de la voirie du territoire de la commune ont été poursuivis (rue de la cave).

Pour l'année 2022, même si rien n'est encore finalisé, les investissements envisagés par le conseil municipal concernent essentiellement la poursuite de l'aménagement des rives du canal autour de l'Escale (installations d'équipements sportifs et de jeux) ainsi que le remplacement de l'épaveuse de la commune.

Maire Adjoint chargé de la commission

Vincent Touratier

Membres

Madame Sophie Blanchard, Messieurs : Pierre Porte, Fabien Blanchet, Antonio Teixeira

Contact mairie.thenioux@orange.fr



COMMISSION Voirie et Travaux



Maire Adjoint chargé de la commission Pierre Porte
Membres Madame Marie-Jo Durand., Messieurs Antonio Teixeira, Olivier Labry, David Mornay
Contact mairie.thenioux@orange.fr



Restauration scolaire

Suite à la visite des services de l'État, nous avons dû engager des travaux pour la mise en conformité du restaurant scolaire.

Dans la cuisine une cloison avec passe plat a été aménagée. Un espace séparé dédié à la plonge a été créé dans le prolongement du restaurant scolaire.

Ces travaux ont été financés par l'État, le Conseil Départemental du Cher et la commune. Coût total des travaux 13 819,90 €.



Voirie

- Dans le cadre du programme de rénovation des routes communales engagé par la Communauté de Commune et la commune, la réfection de la Rue de la Cave a été réalisée.
- Le parking du foyer rural a été rénové par l'entreprise Axiroute à la fin des travaux du canal de Berry à vélo. La commune l'avait autorisée à utiliser la place comme lieu de stockage pour ses matériels et matériaux.



Nos agents communaux, Pascal et David, ont exécuté les travaux suivants :

- Réfection du plancher de la passerelle du canal côté Châtres.
- Restauration d'un parapet du pont de la fontaine route de Bois Audran.
- Entretien des bâtiments et espaces verts de la commune (fauchage, taille des haies).
- Embellissement de la commune par la création et entretien de parterres de fleurs.
- Plusieurs campagnes de réparations ont été réalisées sur la commune. (nids de poules).
- Installation de deux tables de pique-nique près de l'escal. (fournies par la Communauté de Commune).
- Réfection de deux bancs à l'espace de jeux.



Cimetière

Nous avons changé la porte du nouveau cimetière. Les travaux de désherbage et taille des haies sont effectués régulièrement.



Station d'épuration

La surveillance et l'entretien permanents de la station d'épuration sont assurés par les employés communaux aux côtés de Véolia et de la SATESE.

Cette année de gros travaux ont été engagés, un débitmètre a été installé en début de station. Ces travaux ont été financés par l'agence de l'eau et la commune.

Coût total des travaux 41 473,36 €.





ACTIVITÉ enfance jeunesse

communauté
de communes
**vierzon
sologne
berry**

Le service Enfance et Jeunesse de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry organise diverses activités pour les enfants et les jeunes tout au long de l'année.

Le centre de loisirs

Il a accueilli, malgré la crise sanitaire, plus de 180 enfants différents sur l'année 2021, entre les mercredis, les petites et grandes vacances ainsi que les séjours. Les enfants ont participé à différentes activités :

- **Les Mercredis** : activités manuelles, jeux de société, bricolage, jeux sportifs, visite d'une exposition sur les super-héros, à la Montagne (Saint-Georges-sur-la-Prée), les enfants ont également participé, dans le cadre du plan mercredi, à une animation autour du moyen âge avec une visite et des animations au Palais Jacques Cœur, à Bourges.
- **Petites Vacances** : accueil des enfants des personnels prioritaires aux vacances de printemps, semaines à thèmes, défilé d'Halloween, cinéma, divers sports et activités manuelles, animations autour de la semaine du Gout, ateliers autour du cirque...
- **Grandes Vacances** : les camps équitation, un camp sports et nature, un camp 14-17 ans dans le Cantal, une semaine sportive pour les préados, des sorties hebdomadaires à la piscine de Graçay et diverses activités proposées par l'équipe d'animation, du sport : tir à l'arc, handball, des semaines à thèmes et une sortie Zoo de Beauval.

Contact

Service enfance et jeunesse
02 48 52 96 41
Centre-loisirs-pr@cc-vierzon.fr
Facebook : nicolasespacejeunes
www.cc-vierzon.fr



L'espace jeunes

Il est ouvert aux jeunes dès la 6^e jusqu'à 17 ans (moyennant une adhésion annuelle de 20 €). Il est ouvert tous les mercredis de 15h30 à 17h30 et un vendredi sur deux de 18h30 à 20h30.



Inauguration

Mercredi 24 novembre a eu lieu l'inauguration suite à l'Aménagement des espaces extérieurs du centre de loisirs de Genouilly. Élus du territoire et familles

Le séjour aux sports d'hiver

Il aura lieu du 7 au 11 février 2022 dans le massif central, à Lavaissière (Super-Lioran).

24 jeunes (de la 6^e jusqu'à 17 ans) profiteront de ce séjour, pour la somme de 185,00 € (Acompte de 60,00 € à l'inscription).

Plus de renseignements :

02 48 52 96 41
centre-loisirs-pr@cc-vierzon.fr

Actions prévisionnelles 2022

Séjour au ski, séjour été sur la côte Atlantique, sortie au Parc Astérix, journées sportives, divers sorties en fonction des demandes des jeunes (laser game, soirées à thème, sortie cinéma, bowling...).

étaient présents pour célébrer ce moment convivial : animation par le service enfance jeunesse, discours des élus et vin d'honneur étaient au programme.



ÉCOLE et la vie scolaire

L'école accueille cette année 72 enfants répartis dans trois classes :

- **Classe de TPS, PS, MS et GS**
avec Mesdames Anne Garnier (le lundi) et Delphine Piétu
- **Classe de CP, CE1**
avec Monsieur Julien Riou
- **Classe de CE2, CM1 et CM2**
avec Mesdames Margot Toupet (le lundi) et Vanessa Sellier

Pour les accueillir dans de bonnes conditions, Madame Anaïs Vergnault (ATSEM) accompagne les plus petits et encadre l'accueil du matin et la pause déjeuner ; Madame Nelly Demajeau prépare le déjeuner et encadre l'accueil du soir et Madame Marjorie Lottin assure l'entretien des bâtiments et le service du midi.



École Primaire Publique

51 route de Tours
18100 THÉNIoux
02 48 52 02 39
ec-thenioux@ac-orleans-tours.fr
Horaires d'ouverture
8h20 - 11h30 et 13h - 16h



L'accueil avant et après la classe

Madame Anaïs Vergnault accueille les enfants dans la classe dès 7h30 et Madame Nelly Demajeau assure l'accueil après la classe à partir de 16h dans le restaurant scolaire ou dans la cour selon la saison.

- Horaires d'ouverture : 7h30 - 8h20 et 16h - 18h00
- Aucune inscription n'est nécessaire il suffit de prévenir les enseignants le matin.

Prix de l'accueil avant et après la classe selon le quotient familial de **1,15 € à 1,25 €** le matin, **1,65 € à 1,75 €** le soir avec le goûter et de **2,35 € à 2,45 €** pour un forfait matin et soir.



Le restaurant scolaire

Deux services sont organisés chaque jour :

- 11h30 déjeuner de la classe de maternelle
- 12h10 déjeuner des classes de primaire
- **Contact 02 48 51 49 98**

Prix maximum d'un repas pour un enfant (calculé selon le quotient familial) : **2,70 €**. Les prix sont révisibles chaque année.

Une commission municipale travaille avec l'association du restaurant scolaire (composée des parents) pour proposer aux enfants des repas composés de produits locaux de saison (bio ou non). L'État a lancé l'opération cantine à un euro pour les familles ayant des quotients familiaux peu élevés, le conseil municipal étudie le dossier actuellement.



Les activités périscolaires

Après la classe, les activités périscolaires sont organisées et coordonnées par le service enfance et jeunesse de la Communauté de Communes (pôle rural) puis facturées à la mairie. Elles sont proposées uniquement aux élémentaires (CP à CM2).

- Horaires d'ouverture :
lundi et vendredi
16h00 - 17h00
à l'école ou au foyer rural.



INAUGURATION L'école porte un nom !

Depuis le 16 octobre dernier l'école porte le nom de Paul Piétu.

Une centaine de personnes, habitants de Thénieux, famille, anciens élèves ou amis proches s'est rassemblée dans la cour de l'école afin de remercier Paul Piétu ancien maire et ancien directeur de l'école. Depuis son arrivée en 1973 à Thénieux il s'est impliqué sans compter pour les enfants de la commune mais aussi pour les thanalogiens. Son épouse, Martine, décédée est associée à cet hommage, elle a également enseigné durant plus de 25 ans à l'école de Thénieux.

Le Berry Républicain dans son édition du 20 octobre 2021 a parfaitement résumé la cérémonie : « En sa présence, samedi dernier, un hommage lui a été rendu par une centaine d'habitants de Thénieux, sa famille, dont Delphine Piétu, sa nièce, également maire du village qui lui a succédé en 2020, et sa maman Raymonde, elle-même ancienne enseignante. Claude Senée, inspecteur de l'éducation Nationale de la circonscription de Vierzon, était aussi présent. Il est arrivé dans la commune en 1973 ».

C'est Delphine Piétu, également directrice de l'école communale, qui a pris la parole après l'avoir laissée à ses élèves qui ont déclamé à l'unisson un poème de Jacques Prévert : le Cancre. Elle a ensuite décliné toutes les lettres de l'alphabet pour décrire « cet homme brillant », « ce militant », « cet humaniste qui a toujours été fidèle à sa commune et aux nombreuses générations d'enfants qu'il a éduqués ». Beaucoup d'entre eux, devenus parents à leur tour, étaient présents. B comme bâtisseur, D comme dévouement, E comme engagement, H comme humour, J comme jeunesse, P comme Péronne... La liste est encore longue et pour chaque lettre, une anecdote et des actes.

Paul Piétu est arrivé à Thénieux en 1973, en provenance de Dampierre-en-Crot. « L'inspecteur m'avait prédit que je ne resterais pas plus de six mois connaissant mes convictions politiques à l'opposé de celle du maire de l'époque », a expliqué Paul Piétu.

Un beau moment rempli d'émotion, nous souhaitons de futures belles aventures encore longtemps aux enfants de l'école primaire publique Paul Piétu.



Cette prédiction ne s'est pas réalisée. En 1977, il a été élu conseiller municipal pour six ans, puis adjoint pendant dix-huit ans avant d'être maire durant dix-neuf ans. Paul Piétu a pris une retraite bien méritée de l'école en 2004 après y avoir réalisé de beaux projets, dont une partie avec son épouse Martine, décédée trop tôt.

Il est, entre autres, assez fier d'avoir permis à son école d'être informatisée un an avant le Plan informatique pour tous mis en place au niveau national en 1985.

La cérémonie s'est prolongée autour du verre de l'amitié durant lequel de nombreuses anecdotes ont été échangées entre Paul Piétu et des anciens élèves ou leur famille.



PARTICIPEZ à la vie de la commune !

Les réunions de quartiers sont des moments privilégiés d'échanges et de débats entre les habitants et les élus. Il nous paraît plus que nécessaire de venir à votre rencontre afin de vous associer à la vie de la commune. Ces temps d'échanges permettent à l'équipe municipale, et en premier lieu au maire Delphine Piétu, de présenter les projets de la commune mais également de répondre aux questions ou interrogations de chacun.

La première rencontre avec les habitants des quartiers de la Bourrellerie, de la Gaité et de la Roussellerie s'est déroulée le 22 octobre. Elle a été suivie par une seconde rencontre avec les habitants des quartiers de Bois Brun, une partie du chemin des Sables, du Pontet, de la Saboterie et du centre bourg le 26 novembre.



De nombreuses problématiques ont été évoquées : voirie, vitesse sur la départementale, stationnement, canal, situation sanitaire, associations, éclairage public...

Nous avons abordé les sujets sereinement et pu dialoguer avec chacun.

Les commissions municipales concernées se sont rendues sur place afin de proposer et mettre en place des solutions.

Merci à tous ceux qui se sont déplacés, la crise sanitaire ne nous a pas permis d'organiser ces rencontres plus tôt et nous apprécions très sincèrement ces temps d'échange et de réflexion.

Le calendrier des prochaines rencontres de quartier est en cours de réalisation (une invitation vous sera distribuée dans votre boîte aux lettres)

Nuisances sonores

Extrait arrêté du Maire n°629

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage est interdit sur le territoire de la commune. Les occupants de locaux d'habitation (locatifs, ou privés) devront éviter cris, hurlements, éclats de voix et veiller à ce que le comportement et les jeux des enfants ou adultes ne soient pas une source de trouble du voisinage.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9 h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 15h à 19h



Stationnement

Le stationnement des véhicules est autorisé sur les trottoirs bordant la départementale 2076. Nous vous remercions cependant de laisser un passage suffisant pour les poussettes et fauteuils roulants qui sont trop souvent obligés d'emprunter la route faute de place. Pensez-y lorsque vous vous garez.



CANAL à vélo !

A pied ou à vélo le canal de Berry vous attend...

Les travaux du canal de Berry sur notre commune se sont terminés en septembre dernier avec l'installation de la signalétique. Il est désormais possible de parcourir le Canal de Berry à vélo sur 59 kilomètres, entre Plaimpied-Givaudins et Thénieux. Entre Vierzon et Thénieux les quatorze kilomètres offrent de magnifiques paysages dans une atmosphère calme et ombragée. La saison touristique a démarré un peu tard (météo peu clémente et travaux en juillet) mais elle a

été très agréable et réussie. L'Escale du canal, gérée admirablement par messieurs Bardiot (Le petit Nançay) a offert aux habitants et touristes des plats de qualité, confectionnés sur place (merci à Samuel, cuisinier de talent et à Joan pour son accueil). L'association Navicabe a proposé durant les mois d'août et septembre une navigation douce en bateaux électriques de ½ heures à la journée, avec possibilité de passage du pont levis de la Roussellerie. L'alimentation en eau du canal reste cependant problématique pour la pérennité de cette activité mais aussi pour les pêcheurs et l'environnement. Nous interviendrons autant qu'il le faudra auprès du syndicat du canal pour anticiper la baisse de niveau.



Des tables de pique-nique accessibles aux personnes en situation de handicap ont également été installées sur la rive droite du canal et une station de réparation de vélos est attendue sur le site afin de compléter l'offre pour les cyclistes. La portion entre la RD19 et le Loir-et-Cher sera aménagée lorsque le Département du Loir-et-Cher aura finalisé son projet d'aménagement sur son territoire (printemps 2022 ?) en attendant, les cyclistes peuvent emprunter le chemin de la Garenne afin de rejoindre Châtres sur Cher.



Le conseil municipal travaille actuellement sur un projet d'aménagement autour de l'Escale afin de développer l'offre touristique et le bien-vivre ensemble sur la commune. Ainsi un parc type « city-stade » plutôt destiné aux jeunes mais aussi aux adultes qui joueront avec eux ou encore aux classes de l'école située à 350 mètres pourrait être installé. Le dossier a été proposé à la communau-

té de communes dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Écologique, il doit maintenant être étudié financièrement.

Que vous soyez pêcheur, cycliste, promeneur ou joggeur nous vous souhaitons de beaux moments sur le canal dans un esprit de partage, de convivialité et de respect mutuel.

UN PEU D'HISTOIRE

D'où vient le nom THENIOUX ?

TANNAY fut le premier nom connu donné par les gaulois, puis suivirent Tanalogio (domaine des chênes, Tan en gaulois signifie chêne, logio, forme romane pour locus = lieu, domaine) Tanagilo vers l'an 1000, Tenoilha au XII^e siècle, Ténueil en 1210, Thénéo en 1475, Théniau en 1601.

Voici les transformations successives du nom de ce lieu, mais ce n'est qu'au début du XX^e siècle que l'on ajouta un « X » à la fin du nom.

Le Canal de Berry

Le canal de Berry (d'abord « canal du Cher », puis « canal du duc de Berry » avant de prendre en 1830 son nom actuel), réalisé entre 1808 et 1840 est initialement long de 320 km : il a été utilisé jusqu'en 1945.

Déclassé puis aliéné à partir de 1955, le canal a été vendu pour un franc symbolique du kilomètre aux communes riveraines qui en ont fait ce que bon leur semblait. Certaines l'ont conservé totalement ou partiellement en eau, d'autres l'ont abandonné aux broussailles, d'autres enfin l'ont bouché et ont construit dessus.

Longtemps abandonné, le Canal reprend aujourd'hui vie grâce à de multiples initiatives...

Merci à Pascal Gautrat pour ces recherches





LES AMIS de l'École

L'association des Amis de l'école de Thénieux est composée de parents et participe à la vie de l'école en proposant diverses actions afin de financer le voyage scolaire ainsi que certaines sorties.

Elle a souffert, comme les autres associations, de la crise sanitaire, mais a su garder le cap malgré tout.

Les membres de l'association ont trouvé des activités alternatives au profit des enfants de l'école (vente de chocolats, calendriers, grilles de Noël...). Nous remercions les généreux donateurs.

Le séjour prévu à la Tranche-sur-Mer de l'an passé a été reporté en avril 2022, l'association et les enfants espèrent sincèrement qu'il pourra avoir lieu cette année !

Les élèves découvriront la Rochelle et son aquarium, des activités liées au milieu marin et surtout reviendront avec plein de souvenirs. Ce séjour va coûter un peu plus de 17 000 euros pour 58 participants et seulement 115 euros (par enfant) à la charge des familles. Nous allons solliciter le Conseil Départemental, la Communauté de Communes et divers organismes mais 10000 euros resteront à la charge de l'association.

Nous comptons sur vous pour faire un bon accueil à nos diverses manifestations.

L'association
& l'ensemble
des parents
vous souhaitent
une très

*Bonne
Année 2022*

C'est grâce à la volonté et à l'investissement de quelques bénévoles, pour la plupart en activité et des enseignants, que cette association existe.

N'hésitez pas à nous rejoindre. Même si vous ne pouvez pas participer de manière directe n'hésitez pas à en faire profiter vos proches.

Présidente Madame Emmanuelle Henriau
Vice-présidente Madame Déborah Antoni
Trésorier Monsieur Gérald Girardeau
Trésorière adjointe Madame Delphine Pietu
Secrétaire Monsieur Fabien Bourset
Secrétaire Adjoint Monsieur Julien Riou
amis.ecole.thenieux@gmail.com

LE CRAC

Comme pour toutes les associations, le Comité Rural Animation et Culture a dû renoncer à l'organisation de certaines de leurs manifestations.

La journée de la fête nationale a pu être organisée malheureusement sous un ciel pluvieux. La soirée a débuté au Foyer Rural avec l'apéritif républicain offert par la municipalité, suivi d'un plateau repas préparé par l'Auberge de la Coquelle. Quelques lampions ont éclairé la nuit jusqu'à la Plage où une centaine de courageux ont bravé la pluie pour observer le magnifique feu d'artifice.

Un remerciement particulier aux artificiers et bénévoles qui, malgré le mauvais temps, ont réussi à installer le matériel et nous ont offert un splendide feu d'artifice. Nous remercions également les membres du Réveil pour l'installation et le prêt de leurs auvents.

Organisation d'une représentation théâtrale avec la compagnie « la tête de mule ». Elle nous a présenté « Grasse matinée ».

Une trentaine de spectateurs se sont déplacés pour une belle soirée avec de bons moments de rires, le public a été très satisfait.

Le CRAC s'est associé avec La Commission associations/communication qui a la charge des décorations de Noël dans la commune. Dès le 23 octobre, nous nous sommes réunis tous les samedis dans le local municipal pour tous les préparatifs. Une dizaine de personnes se sont activées pour créer, rénover et le dernier week-end de novembre, les décorations étaient installées grâce à une bonne organisation et une bonne volonté malgré un froid vif. Vous avez pu découvrir les décorations à divers endroits de la commune (Escale, École, Jardin public, Lavoir, Place de la mairie).



Je remercie toutes les personnes pour leur participation très active. Un grand merci à Pascal pour ses créations et l'illumination de tous les décors.

Présidente

Madame Sylvie Huguet
Tél | 06 64 76 26 96
sylvie.thenieux@orange.fr

Secrétaire

Madame Raymonde Porte

Trésorière

Madame Michelle Forichon

LE CRAC le club de Fils en Aiguilles

Venez nous rejoindre dans un cadre chaleureux et sympathique !

Au programme : dentelle au fuseau et broderie. Que vous soyez expérimenté(e) ou débutant(e) venez partager notre passion !

Rendez-vous tous les jeudis de 14 heures à 20 heures sans horaire fixe // salle du CRAC (PN 148)

Contact Madame Brigitte Coillard // coillardbrigitte@hotmail.fr



LES DIABLES VERTS de Thénieux

Si l'année fut perturbée par le covid, les diables verts ont toutefois changé de régime, en effet, depuis cet été, l'association est dirigée par un comité directeur.

Cette gouvernance succède à la présidence de Gérard Fresneda, qui était à la tête de « l'asso », depuis le début des années 2 000. Le comité directeur est composé des membres des bureaux de chaque discipline sportive :

- Marie-Thérèse Bouteiller (responsable préfecture)
- Marc Mailliochon
- Marcelle Delaille
- Isabelle Steegmans
- Frédéric Giton

Pour opérer ce changement, il a fallu refaire de nouveaux statuts et les adopter en assemblée générale.

Nos manifestations festives ont pour la seconde année, dû être annulées. Nous avons toutefois été présents sur la manifestation « Méry en fête » où nous avons organisé un tournoi de football sur le city stade de la commune.

Nous espérons refaire vivre nos fêtes en 2 022. Si nos bénévoles n'ont pas été mis à contribution durant ces deux longues années, nous les saluons et les remercions pour leur dévouement au service des diables verts depuis 1969 notre année de naissance.



Le club dispose de trois sections sportives (gym, judo-taïso, vélo, randonnée pédestre). Nous sommes ouverts à toutes suggestions d'ouverture d'activités sportives nouvelles.

SECTION Randonnée Vélo Nature

Notre petite section souffre depuis les confinements, nous fonctionnons à effectif très réduit. L'avenir de cette activité est donc menacée.

Toutefois, en adoptant les consignes sanitaires données par la Préfecture du Cher, nous avons pu organiser la 11ème randonnée pédestre du village. Nous remercions les bénévoles qui ont contribué au retour de cette manifestation dans le calendrier des festivités. Malheureusement une météo épouvantable, ne nous a pas permis de rencontrer le succès des éditions précédentes (plus de 360 marcheurs en 2 019).

Les personnes souhaitant marcher et découvrir des sentiers, peuvent nous rejoindre. Nos activités ont lieu le dimanche matin. Pour savoir où les diables verts crapahutent, ils vous suffit de consulter le site internet du club : www.dvtm18.fr à la page « l'agenda de la section randonnée ».

Pour plus d'infos
Contactez

Frédéric Giton
06 83 74 44 87

Après 18h00

RENDEZ-VOUS

Dimanche 18 /09/22
12^e randonnée
pédestre de Thénieux
(9 - 15 et 21 km)



SECTION Gym

La reprise des cours a eu lieu le lundi 6 septembre dans la bonne humeur. Suite à la démission de Mary-Claude Grison deux semaines après la rentrée nous avons accueilli Patricia CARRE, notre nouveau professeur, qui anime désormais les cours le lundi matin et le mardi soir avec toute sa compétence et sa gentillesse.

Voici nos nouveaux horaires :

- **Gym douce**
le lundi de 9h00 à 10h00
- **Gym tonique**
le mardi de 18h15 à 19h15

La cotisation reste inchangée : 105,00 € pour l'année bien évidemment les adhérents

peuvent participer au cours de leur choix ou suivre les deux à leur convenance.

Comme chaque début année, la section présentera ses vœux ; la date vous sera précisée ultérieurement.

Afin que les personnes éventuellement intéressées puissent se faire une opinion, une ou plusieurs séances leur sont offertes avant l'inscription définitive, sans aucun engagement de leur part et ceci quelle que soit la période de l'année.

Pour toute inscription tardive, le montant de la cotisation se fera au prorata du temps.



L'assemblée générale a eu lieu le 30 août 2021, suivie d'un pot de l'amitié.

Le bureau reste inchangé à savoir :

Présidente
Marcelle Delaille

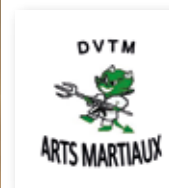
Vice-président
Jean-Claude Labbe

Trésorière
Sylvie Huguet

Trésorière adjointe
Bernadette Steegmans

Secrétaire
Bernadette Steegmans

Secrétaire adjointe
poste vacant



SECTION Arts Martiaux

Nous venons de passer une saison 2020-2021 à oublier très vite.

Bien que n'ayant pas été aidé financièrement par notre Fédération, nous sommes encore repartis pour une nouvelle saison en souhaitant ne pas vivre les mêmes déboires.

Notre seul but : maintenir une activité sportive visant les jeunes et moins jeunes des communes de Thénieux, Méry sur Cher, S' Georges sur la Prée, Maray, Vierzon...

Notre publicité est remise aux Directrices, Directeurs, Maîtresses et Maîtres des écoles, que nous remercions pour leur distribution aux élèves. Bon nombre de parents, que nous remercions également, nous ont confié leurs enfants pour pratiquer le Judo. Deux cours sont maintenus de 17h15 à 19h30. Un cours de Taïso est aussi maintenu de 18h45 à 19h45 grâce à la persévérance d'une quinzaine de courageuses et courageux, heureux de venir "souffrir" sur les tatamis !

Rappelons que tout cela n'est possible que grâce à la mise à disposition des salles du foyer rural de Thénieux. Merci à l'équipe municipale et au bénévolat de quelques irréductibles. En espérant que les dirigeants de notre Fédération et de l'État soient conscients qu'il ne va pas falloir rajouter des contraintes à celles déjà existantes. Nous ne sommes que des bénévoles !

Président Marc Mailliochon marc.mailliochon@orange.fr

Trésorière Marie-Thérèse Bouteiller bouteiller.marie-therese@orange.fr



LE RÉVEIL THANALOGIEN saison 7

« C'est parti pour le RTs7 ! Le Réveil Thanalogien saison 7 ». Tous ses membres sont fin prêts pour vous divertir durant les prochains mois de l'année 2022 !

Compte tenu du contexte sanitaire, le démarrage a en effet été plus long que prévu. De plus, les formalités ont été accomplies pour son renouvellement. Dans la continuité du fonctionnement du Réveil, le RTs7 souhaite apporter une touche nouvelle, en répondant aux attentes des personnes désireuses de se divertir.

Retrouvez toutes les actualités sur ce site www.lereveilthanalogien-saison7.com.

N'hésitez pas à le parcourir et échanger avec les membres du bureau, sur la page « Contact ». Le RTs7 sera toujours à votre écoute.

Dès le début 2022, nous vous attendrons à nos Rifles, puis nous enchaînerons avec une soirée Cabaret, une soirée Culinaire à thème régional et une journée Champêtre pleine de surprises ... Pour la fin de l'année 2022, nous proposerons un rassemblement festif sur le thème de Noël.

Les dates de ces manifestations seront mises en ligne sur ce site, avec possibilité d'un paiement en ligne sur un onglet « Guichet ».

Thanalogiennement vôtre.

**Prenez soin
de vous
les Amis !**

Président d'honneur
Monsieur Claude Beguet

Président
Monsieur Philippe Charpigny

Vice-Président
Monsieur Georges Sabourin

Trésorière
Madame Marie-Claire Turpin

Trésorier Adjoint
Monsieur Alain Roszyk

Secrétaire
Madame Christine Dupont

Secrétaire Adjoint
Monsieur Francy Chaussepied

LE CLUB DES AINÉS RURAUX de Thénieux

Association pour combattre la solitude

Nous nous réunissons tous les 15 jours les mardis après-midi au foyer rural de Thénieux.

N'hésitez pas à venir passer d'agréables moments de convivialité avec nous autour de jeux divers (cartes, jeux de société...) Mais aussi de goûter à thèmes.

Vous pouvez bien sûr venir avec vos propositions nous nous ferons un plaisir d'échanger avec vous.

Notre association a pour objectif de créer du lien social et de donner aux retraités une place à part entière dans notre société autour d'activités diverses.



**N'hésitez pas
rejoignez nous !**
Contact Bernard Chabot
02 54 40 66 25
chabot.bernard049@orange.fr



DATES

À RETENIR

7 Janvier 2022

Galette des rois

19 mars 2022

Commémoration du
19 mars 1962 (11h)

8 mai 2022

Commémoration de
l'armistice (11h)

11 novembre 2022

Commémoration de
l'armistice (11h)

21 octobre 2022

Assemblée Générale

LA FNACA

Fédération Nationale des Anciens
Combattants d'Afrique du Nord



Nous avons subi cette période de pandémie avec des contraintes, certes nécessaires mais inhabituelles dans notre vie quotidienne. Nos actions ont été impactées. Je tiens à remercier l'ensemble des adhérents et sympathisants ce qui a permis la survie de notre comité et faire face à notre situation catastrophique subie.

Président
Michel Malassiné

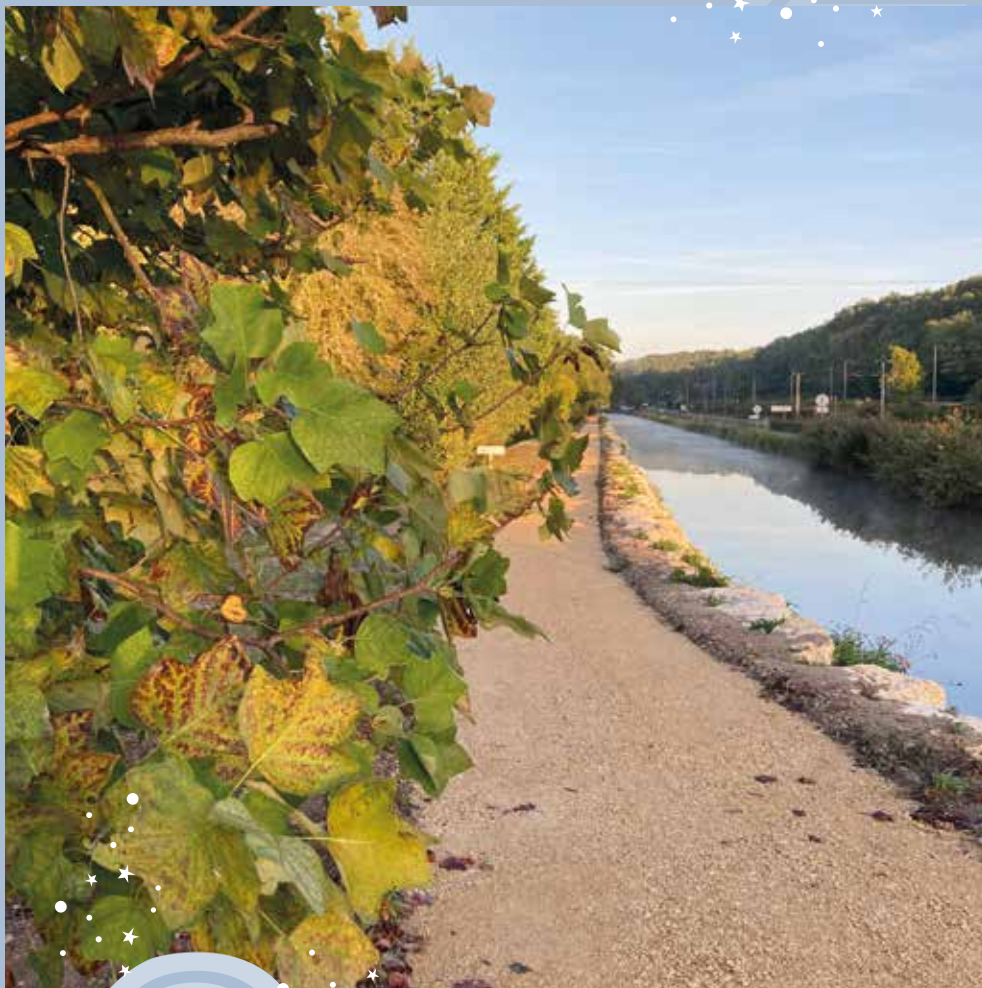
Secrétaire
Christiane Laurent

Trésorière
Jacqueline Dautricourt

Trésorière Adjointe
Chantal Lecreur

**N'hésitez pas,
Rejoignez-nous !**

Meilleurs Vœux



Le Maire, le Conseil Municipal
et les employés communaux
vous souhaitent une excellente
année 2022.